

RAPPORT

SUR LES PROCÉDÉS EMPLOYÉS POUR FAIRE REVIVRE

LES

MANUSCRITS SUR PARCHEMIN

ALTÉRÉS PAR L'INCENDIE

PAR M. BARBERAUD, ARCHIVISTE DU CHER.

INCENDIE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU CHER. — RECHERCHES ET CLASSEMENT DES DÉBRIS DES CARTULAIRES. — RESTAURATION DU PARCHEMIN ATTEINT PAR LE FEU. — REPRODUCTION PAR L'HÉLIOGRAVURE DES SPÉCIMENS RESTAURÉS.

Vous savez, Messieurs, le désastre dont nous avons été victimes. Le 13 avril 1859, les Archives du Cher ont été dévorées en partie par un incendie considérable; le feu, communiqué au plafond par le tuyau de poêle du corps de garde, s'est propagé entre six et sept heures du matin avec une rapidité foudroyante: en quelques heures le bâtiment touchant à la grille de la préfecture a été détruit dans ses deux étages supérieurs et le feu, faisant retour, ne s'est arrêté qu'à la cage du grand escalier.

Dans cet espace se trouvaient deux longues galeries occupées par les Archives modernes, le bureau du personnel et une antichambre garnie des corps de bibliothèques.

Les deux galeries et le bureau ont été la proie des flammes. Toutes les Archives modernes furent atteintes: nous avons perdu en outre la collection presque complète des cartulaires au nombre de douze. On les avait déposés dans l'une des galeries, celle du deuxième étage, une série d'armoires fermant à clef garnissait la paroi du fond; c'est dans l'une d'elles que se trouvait cette collection. Plusieurs motifs avaient décidé leur réunion en ce lieu. Ces précieux documents mis sous

clef étaient à la portée de l'archiviste et sous sa surveillance prochaine, en outre ils paraissaient devoir y être soustraits d'une manière plus efficace à l'incendie, parce que les galeries étaient adossées en basse goutte au mur épais de l'ancien palais du duc Jean, converti en prison départementale. De ce côté il semblait qu'il y eût toute sécurité. Le seul danger ne pouvait venir que du corps de garde placé au-dessous, qui fut, en effet, la cause du désastre. A peine l'incendie était-il connu à sept heures du matin que la perte était devenue irrémédiable : les livres de la bibliothèque ont pu être enlevés noircis par la fumée, et c'est grâce à la cage du grand escalier que la part a pu être faite au feu : la grande salle où se trouvent les anciennes archives n'a pas été entamée, elle a cependant été en grand danger, car les murs s'étaient fendus et la fumée a pénétré jusque dans l'intérieur, où ses traces subsistent encore.

Vous me pardonnerez, Messieurs, si je suis entré dans ce détail ; le malheur du 13 avril 1859 n'a été décrit dans aucun imprimé, et, puisque vous réservez à ces notes l'honneur de la publication, j'ai cru qu'il ne serait pas absolument inutile d'en conserver le souvenir.

En quelques heures nous nous sommes trouvés en présence d'une masse énorme de documents incendiés. La destruction avait fini son œuvre.

On sait que les papiers et parchemins en layettes et en volumes saisis par le feu à air libre subissent des altérations telles que généralement on a perdu l'espoir d'en retirer quoi que ce soit. En 1737 la Cour des Comptes à Paris fut également incendiée. Il y avait là de nombreux documents utiles pour l'histoire, précieux pour les familles de France, qui étaient obligées d'y déposer leurs titres de noblesse : tout cependant fut perdu.

Les archives incendiées du département du Cher auraient eu le même sort sans le dévouement et l'abnégation de M. Barberaud père, mon prédécesseur. Archiviste pendant quarante ans et mis à la retraite depuis deux années seulement, lui seul avait une connaissance approfondie de toutes ces pièces confiées pendant si longtemps à sa garde. La forme du document, la main de l'écrivain, le contexte subsistant lui révélaient sa nature et lui en facilitaient la reconnaissance.

On ne peut guère se faire une idée des difficultés que présentait ce dépouillement, non-seulement les layettes ou registres étaient plus ou moins altérés par le feu, mais ce qui subsistait avait subi d'autres épreuves : les pompes avaient projeté une quantité considérable d'eau qui avait détrempé papiers et parchemins ; à la destruction par le feu avait succédé l'inondation, et, plus tard, la fermentation s'était développée dans ces débris entassés.

Ces documents incendiés, détrempés par l'eau des pompes, avaient été lancés à la hâte par les fenêtres et amoncelés dans la cour de la préfecture, où ils présentaient un état déplorable. Lorsqu'on les recueillit, ils se trouvèrent dans une confusion indescriptible. Beaucoup de feuilles détachées, enlevées par le vent avaient été portées à des distances considérables : la ville de Bourges fut couverte de ces débris.

L'autorité préfectorale mit à réquisition une trentaine de militaires qui ramassèrent dans la cour de la Préfecture et ficelèrent tant bien que mal ces documents épars. Les feuilles volantes égarées au loin furent récoltées après de nombreuses recherches ; les chiffonniers rendaient encore quinze jours après celles qui avaient été trouvées dans les rues.

On remplit de ces épaves plusieurs remises : le dépouillement commença aussitôt. Tout le personnel des archives s'y occupa à intervalles différents, M. Barberaud père s'y consacra sans relâche pendant trois années consécutives. Cette masse de matières végétales ou animales entassées avait subi une transformation désastreuse sous l'action de l'humidité et de la chaleur développée par la fermentation. Un grand nombre de layettes ne formaient plus qu'un bloc informe, les feuilles rendues fragiles ne se détachaient que très-difficilement, et la poussière infecte qui s'en dégagait ajoutait aux difficultés de cette rebutante entreprise.

La patience triompha de tous ces obstacles et c'est grâce à ces efforts désintéressés que nous nous trouvons en possession des débris de cartulaires dont la restauration est entreprise aujourd'hui.

Sous l'action de la chaleur, du feu et de l'humidité le parchemin se transforme de plusieurs manières suivant l'intensité de l'action qu'il a eu à subir. Dans un état normal cette matière animale est sensible à tous changements de température et se modifie même sous l'action hygrométrique : l'humidité pénètre facilement dans les pores de la peau, et lui donne de la souplesse, qui disparaît rapidement par la dessiccation, pour faire place au racornissement, d'autant plus sensible que l'humidité est partie plus vite.

Les feuilles de parchemin, même celles dépourvues d'humidité, se contractent sous l'action de la chaleur et prennent rapidement des formes inégales qu'il est difficile ensuite de faire perdre. Une seule goutte d'eau fait tache et les fabricants sont obligés à des précautions minutieuses pour le dessèchement des feuilles exposées dans des conditions fixes et bien calculées de température et d'aération. De nombreuses transformations dans le parchemin de nos anciens cartulaires sont donc survenues par le fait de l'incendie, et, suivant les hasards de situation, des phénomènes bien différents se sont produits : constatons d'abord que l'anéantissement

du parchemin par le feu arrive très-lentement surtout quand il se trouve en volumes. Il est facile d'en faire l'expérience : un fragment de feuille isolé, précipité dans un feu très-vif ne se détruit pas immédiatement. La feuille se contracte sous l'action de la chaleur ; elle se roule et se défend ; les bords se charbonnent, l'intérieur résiste plus longtemps et l'anéantissement ou la transformation totale ne se produisent que très-difficilement et après un long espace de temps. Un volume de parchemin offre une résistance plus énergique encore et c'est grâce à cette circonstance que nous avons pu retrouver dans les débris incendiés une partie notable de la collection de nos cartulaires.

Les cartulaires attaqués par l'incendie furent au nombre de douze ; c'étaient ceux des fonds suivants : L'Archevêché, les Chapitres du Château-lès-Bourges, la Sainte-Chapelle, Saint-Étienne-de-Bourges, Saint-Pierre-le-Puellier, Montermoyen, Notre-Dame-de-Salles et Saint-Ursin, et les Abbayes de Chalivoy, Saint-Sulpice et Fontmorigny, enfin le cartulaire de la Seigneurie des Aix-d'Angillon. Excepté celui de Notre-Dame-de-Salles, dont nous n'avons pas retrouvé trace, tous sont représentés par des fragments plus ou moins importants.

Plusieurs ont été retrouvés presque en entier : quoique le parchemin soit restauré pour tous, le dépouillement et la collation n'ont été faits que pour le cartulaire de Saint-Étienne, dont la conservation a paru plus heureuse ; nous sommes assurés pour ce dernier d'avoir reconquis presque la totalité de ses deux volumes. Le premier volume renfermait 479 feuillets ; le deuxième 238, en tout 717, d'après l'état publié par le ministère de l'intérieur en 1847. Nous avons retrouvé 712 feuillets : serons-nous aussi heureux pour les autres cartulaires ? Nous n'osons pas l'espérer : nous croyons cependant, que les trois quarts des feuilles ont été retrouvées pour six des cartulaires, pour les autres la proportion sera moindre.

L'état dans lequel l'incendie nous les a rendus est très-différent, suivant la situation qu'ils occupaient dans le brasier, les volumes étaient en piles et à plat, ceux situés sur le dessus ont le plus souffert : leur altération plus grande a servi de protection à ceux situés au-dessous. Les cartulaires de Saint-Étienne et de l'Archevêché ont été les plus heureux. Les feuilles n'ont ordinairement souffert que sur le pourtour des marges et le texte est rarement atteint. Ceux de Saint-Sulpice et de Saint-Pierre-le-Puellier, surtout le dernier, ont été plus entamés.

L'altération produite par le feu a été accompagnée de celle résultant de l'humidité et de la fermentation. La majeure partie du cartulaire de l'Abbaye de Chalivoy n'est qu'une masse informe, qu'il est impossible de détailler par feuilles. Le racornissement du pourtour est accompagné d'une

macération humide et compacte au centre : il s'est produit là une adhérence invincible qui a résisté jusqu'ici à tous les efforts.

La nature du parchemin a aidé plus ou moins au degré de l'altération des feuilles ; les plus épaisses ont mieux résisté dans des circonstances identiques ; c'est une remarque à faire pour les deux volumes du cartulaire de Saint-Étienne. Le premier volume, en parchemin plus fort, nous est parvenu dans un meilleur état.

Mais, si les effets désastreux de l'incendie ne se sont pas produits les mêmes ; en fait tous ces débris étaient tellement altérés qu'il a été impossible, avant le traitement qu'ils ont subi, d'en tirer aucun renseignement utile. Tous n'étaient pas également détruits mais tous horriblement racornis et recoquillés, au point que, pour le plus favorisé, celui de Saint-Étienne, par exemple, il était impossible, non-seulement d'en lire un seul acte, mais d'en déchiffrer les rubriques. Les feuilles de parchemin s'étaient reployées sur elles-mêmes en formant des plis capricieux. Une ligne interrompue ne pouvait plus être retrouvée et une proportion considérable du texte enfouie se déroba à la patience la plus persévérante.

Le rétrécissement du parchemin était la conséquence inévitable de la chaleur subie et il s'est produit dans toutes les proportions. Il n'est pas rare de trouver des réductions au cinquième et parfois au dixième de la grandeur primitive. Si la même feuille a subi à différents endroits une chaleur plus ou moins intense, la réduction apparaît dans les mêmes proportions, de sorte qu'elle présente avec les racornissements et les parties recoquillées, inévitables, des réductions d'écritures dans trois et quatre proportions très-différentes les unes des autres. D'ordinaire, sa surface est restée sans modification au centre, plus protégée qu'elle était par le fait du volume, le haut des feuilles est réduit au cinquième, tandis que le bas ou l'un des côtés s'est rétréci jusqu'à ne plus offrir qu'un tiers seulement des proportions primitives.

Pour tirer parti de ces débris et les rendre lisibles, nous étions obligés de restituer d'abord au parchemin une surface plane et régulière. Il fallait faire disparaître ces plis désastreux, qui masquaient une partie des lignes, et donner à l'écriture un aspect régulier. L'embarras était considérable. Le parchemin, recoquillé par la chaleur, était devenu cassant, et toute force appliquée à sec n'amenait pour le déploiement aucun autre résultat que la déchirure.

Nous avons eu recours aux macérations à l'eau froide. L'étude attentive de la fabrication nous avait révélé ce moyen et divers ingrédients pour faire sécher. Du reste nous étions encouragé par l'examen qui avait été fait de la structure de cette membrane dans un mémoire

adressé en 1738 à l'Académie des sciences par M. Morand, qui observa que la peau dont est formée le parchemin est un tissu formé de fibres aponévrotiques s'entrelaçant les unes dans les autres; c'est cet entrelacement qui donne à la peau la facilité de s'étendre en tous sens avec une extrême souplesse, et qui lui permet de se livrer dans un sujet vivant à toutes les inflexions des muscles; les impressions de la chaleur et du froid peuvent, même en resserrant les mailles du tissu, fermer les pores de la peau. Un parchemin sauvé de l'incendie de la Chambre des Comptes avait pris par la chaleur une forme singulière, qui attira l'attention de M. Morand et donna occasion à ce célèbre anatomiste d'en examiner le tissu: le bord, du côté où commençaient les lignes de l'écriture, s'était raccourci par l'action du feu; tandis que du côté droit, il était resté dans sa grandeur naturelle, le côté gauche était plus court d'un grand tiers, les lettres s'offraient raccourcies, les lignes rapprochées entre elles de près de moitié, la comparaison du côté brûlé avec l'autre, montrait bien le changement qu'il avait éprouvé par le feu: la réduction des lettres, des mots et des lignes s'était faite proportionnellement, et il semblait que l'écriture n'en fût que plus lisible, les fibres intérieures s'étaient boursoufflées, tandis que les extérieures s'étaient froncées, tout le tissu était tourmenté, et formait des plis capricieux, et avec une telle intensité que, si l'on introduisait le doigt dans l'un de ces plis, il s'y trouvait resserré et tenu comme dans un étau. Les efforts les plus énergiques ne peuvent pas modifier à sec cette forme définitive mais sous l'influence de l'humidité la feuille devient malléable et flexible, elle reconquiert les qualités qu'elle possédait pendant la vie. M. Morand en fit du reste l'expérience en soumettant des fragments de parchemin très-tourmentés à une macération à l'eau froide et ce savant émit la pensée qu'on aurait pu par ce moyen rétablir un grand nombre de parchemins sauvés de l'incendie de la Chambre des Comptes.

Ces détails, empruntés au grand ouvrage publié de 1761 à 1789 par l'Académie des sciences et intitulé: *Description des Arts et Métiers*, (article PARCHEMIN), correspondent exactement aux observations que nous avons faites nous-mêmes après l'incendie des Archives du Cher. La voie était toute tracée pour chercher à tenter des essais de restauration.

M. Vincent, secrétaire du Conseil général, voulut bien se charger des premières tentatives, et les résultats qu'il obtint devinrent un encouragement. Le fragment choisi avait été pris parmi les plus éprouvés. Saisi par le feu, il s'était réduit tout d'une pièce sans s'être recoquillé. L'écriture avait été diminuée de moitié: charbonné dans certaines parties, il avait été taché par la graisse du parchemin lui-même, porté à une haute température. En effet, c'est une remarque à faire, les volumés en parchemin ont

été retirés de l'incendie charbonnés sur la tranche, et les feuilles collées les unes contre les autres; les parties charbonnées, en cuisant, ont formé une sorte de cuirasse grasseuse d'un noir brillant; les parties voisines, mises à l'abri de la carbonisation, n'en ont pas moins supporté une très-haute température, qui a déterminé la fusion de la graisse contenue dans cette matière animale. Ce liquide s'écoula en grande quantité à travers les feuilles de l'intérieur du volume.

Les taches qui en résultèrent avaient de graves inconvénients, l'écriture du verso apparaissait presque aussi nette que celle du recto, d'où une confusion de caractères, bien faite pour augmenter les difficultés de la lecture.

M. Vincent s'est trouvé au début en face de toutes ces difficultés à surmonter. Le fragment de parchemin soumis à des lavages successifs fut d'abord complètement débarrassé des souillures de boue, des morceaux de charbon et autres impuretés qui le maculaient, il apparut aussitôt avec des caractères plus nets. Les parties durcies et cassantes devinrent plus ductiles et le parchemin recouvra une souplesse relative; les lavages, exécutés avec un soin minutieux et surveillés dans leur durée afin de ne pas porter atteinte à l'écriture, ne tardèrent pas à permettre d'étendre la membrane, afin de rendre sa surface régulière et de restituer à l'écriture, qui s'était retirée, une grandeur uniforme. On peut dire qu'à cet égard le succès fut complet et M. Vincent mérite l'expression de toute notre gratitude pour ces premiers essais, qui ont permis de vaincre la plus grande partie des difficultés.

Pour donner à la feuille de parchemin sa grandeur primitive, l'opérateur usa du moyen employé par les apprêteurs d'étoffes. Sur une planche en bois blanc la feuille étendue fut attachée par des épingles fixées au pourtour et étirée à plusieurs reprises. Le parchemin, détrempe et maintenu par une première attache, ne tardait pas à obéir, les parties tendues devinrent bientôt flasques et une nouvelle attache permit de conquérir une surface plus considérable, surtout dans les parties qui s'étaient retirées davantage sous l'action d'une chaleur plus intense. A trois ou quatre reprises, le reculement des lignes d'attache permit de gagner davantage et la feuille fut presque définitivement rendue à sa première grandeur.

Ce premier succès laissait quelque chose à désirer; d'abord la méthode employée était longue: ces lavages successifs demandant une surveillance attentive étaient praticables pour une feuille, pour dix, pour vingt, mais nous avons à opérer sur trois mille fragments retrouvés: comment en venir à bout? D'ailleurs, les taches de graisse n'étaient pas enlevées et nuisaient, par leur transparence, au déchiffrement et

surtout à la reproduction héliogravée, dont nous voulions faire emploi. Enfin les parties racornies revenaient bien, mais celles qui étaient plissées, recoquillées ne cédèrent pas à des lavages répétés qui suivirent : on essaya sur des spécimens sans valeur des macérations prolongées pendant quatre, huit, douze, vingt-quatre et même quarante-huit heures. Le résultat obtenu donnait une amélioration : mais la surface plane n'était pas reconquise et la supposition de M. Morand était en défaut, il fallait un moyen plus énergique.

M. Lecat, professeur de chimie au lycée de Bourges, a bien voulu nous prêter le concours de son expérience et a mis à de nombreux essais toute son application. Il serait complètement inutile de retracer ici les tâtonnements qui ont précédé le résultat heureux auquel on est arrivé définitivement. Une feuille de parchemin durcie par le feu, et toute recoquillée, ayant été plongée dans l'eau chaude à la température de quatre-vingts degrés pendant une minute et demie, devenait malléable, perdait ses duretés, ses racornissements, les plis s'effaçaient complètement, la feuille était rendue à une surface plane, toutes les souillures disparaissaient bien mieux qu'à l'eau froide ; enfin, les parties réduites par la chaleur étaient sensiblement agrandies. Ce n'est pas pourtant qu'on obtienne de la sorte le retour à la grandeur primitive ; car le format devient sensiblement plus petit en se régularisant.

Nous nous sommes rendu compte, par une expérience attentive, de la transformation qui s'opère dans le bain d'eau chaude ; une feuille de parchemin, incendiée et devenue inégale dans sa surface et la grandeur de ses caractères, fut placée dans un courant de vapeur d'eau à la température de quatre-vingts degrés. Cette feuille, humectée lentement et saisie peu à peu, est restée sans modification pendant un quart d'heure ; alors elle commença à se tourmenter, les parties du parchemin qui avaient conservé leur grandeur naturelle se rétrécirent les premières, puis celles qui avaient été racornies et réduites s'amollirent et prirent une plus grande superficie. Ce rétrécissement et cet agrandissement finirent par se rencontrer dans des dimensions absolument égales. La feuille était rendue à des proportions régulières, seulement le format nouveau se trouvait plus petit que le format primitif d'un quart environ. Les portions réduites avaient subi en s'agrandissant la transformation la plus sensible. Afin de faire comprendre toute notre pensée, comparons les modifications à un chemin parcouru en sens inverse. Les parties intactes se sont rétrécies du quart du chemin tandis que les parties réduites ont fait parfois les trois quarts du chemin pour arriver à la rencontre. Observons cependant que le chemin parcouru par le parchemin réduit

était d'autant plus considérable que cette même réduction, sous l'action de la chaleur, avait été plus grande. Mais ce qu'il convient de remarquer c'est que, quelle que soit la réduction, les irrégularités, les plis, les racornissements ou recoquillements, tout disparaît après une minute et demie de séjour dans l'eau chaude, de façon que la feuille reconquiert une surface plane, parfaitement régulière et dans des proportions invariables. Ce séjour d'une minute et demie suffit pour les grandes feuilles et les parchemins épais, pour les feuilles petites et les parchemins plus minces il faut un temps plus court : nous sommes descendus jusqu'à quarante-cinq secondes seulement.

Nous nous sommes efforcés ensuite de faire disparaître les taches graisseuses du parchemin. M. Ferré, teinturier, rue Mirebeau, a mis à notre disposition avec beaucoup de complaisance ses connaissances spéciales : l'agent le plus actif pour enlever les corps gras est l'essence minérale : nous nous sommes assurés de sa complète innocuité au point de vue de l'encre et du parchemin lui-même. Les taches ont été enlevées par un séjour de vingt minutes dans un bain : pour les taches plus fortes l'essence a été portée au moyen d'un bain-marie à la température de vingt à quarante degrés centigrades : les résultats obtenus sont généralement favorables, il est cependant utile de dire que le passage dans l'essence n'est nécessaire que pour les taches intenses, le bain de chaux et surtout le court séjour dans l'eau chaude à quatre-vingts degrés suffisent pour chasser les taches légères.

Reprenons la série des opérations. Les parchemins à la sortie du bain à quatre-vingts degrés sont plongés immédiatement dans un baquet d'eau froide, où ils sont manipulés avec précaution, il ne faut pas craindre d'exercer une action parfois énergique pour les débarrasser des corps étrangers et des souillures. Quand l'encre est noire et parfaitement imprimée la feuille de parchemin peut être frottée impunément et brossée au besoin, quand l'encre est moins solide la manipulation doit être plus légère et parfois il convient de ne faire qu'une simple ablution. Si ces soins doivent être confiés à des femmes habituées au nettoyage du linge fin, il convient d'exercer une surveillance permanente. On établit dans les parchemins des classifications suivant la force de la membrane, son altération par l'incendie, la solidité des encres : cette classification étant bien établie la surveillance est plus facile à exercer.

Après le bain d'eau froide nous avons généralement employé le bain d'eau de chaux prolongé pendant deux heures. Le bain d'eau chaude, fait subir au parchemin des modifications qui peuvent paraître effrayantes. La membrane devenue ductile est sensiblement affaiblie et elle présente

un aspect gélatineux qui peut faire craindre des déchirures au moindre mouvement trop brusque. Cette fragilité ne persiste pas, elle disparaît en partie par la seule dessiccation lente, mais elle nous a paru disparaître plus sûrement par le séjour dans la chaux. Au surplus le bain de chaux complète le nettoyage et les feuilles en sortent sensiblement plus blanches et plus propres. L'écriture ne paraît rien perdre de sa couleur et elle gagne en solidité. La chaux agit comme fixateur.

Dans toutes les opérations qui précèdent il convient de mesurer exactement le temps, surtout en ce qui concerne l'emploi de l'eau chaude à quatre-vingts degrés, quelques secondes de plus compromettraient l'opération, aussi est-il impossible d'abandonner dans le bain les fragments de parchemin; le temps nécessaire pour les retrouver pourrait amener par le retard de fâcheux résultats. Nous nous sommes servis d'une grande écumoire ou d'un chaudron percé de trous et muni d'une longue queue. Aussitôt le temps expiré, l'enlèvement avait lieu immédiatement, puis le transport dans le baquet d'eau froide.

A la sortie du bain de chaux on repasse en nettoyant légèrement dans l'eau froide afin d'enlever les fleurs de chaux.

Les feuilles de parchemin imprégnées d'humidité ne doivent pas rester les unes sur les autres, elles sont étendues sur des linges superposés et ressuyées par l'essoration. Après quelques heures, (une heure ou deux au plus), on procède aux opérations de la dessiccation graduelle.

La feuille de parchemin se présente alors très-malléable, elle peut s'étirer avec facilité. Toutes les incorrections de surfaces ont disparu; la membrane est devenue docile et se laisse aller facilement; il ne serait pas possible cependant d'exagérer la tension car la force ne reviendra qu'au fur et à mesure de la dessiccation, mais la feuille gardera définitivement la forme qu'on lui aura donnée en la maintenant dans une position fixe.

Nous arrivons à l'opération la plus longue, la plus difficile et en même temps la plus importante.

M. Vincent étendait la feuille sur une planche en bois blanc et la fixait par des épingles plantées à courts intervalles sur le pourtour. Nous avons préféré nous servir d'un tapis matelassé à surface régulière, employé par les apprêteurs d'étoffes, cette manière d'opérer nous a paru plus avantageuse par la facilité qu'elle offre d'enfoncer les épingles et de les retirer et par une certaine élasticité dans la surface matelassée qui se prête mieux que le bois aux évolutions de cette membrane si susceptible. Ces évolutions sont nombreuses et nombreuses aussi sont les précautions à prendre. La température doit être mesurée et proportionnelle à l'épaisseur des parchemins : généralement il convient d'obtenir douze à dix-huit degrés

centigrades suivant les cas; une légère aération paraît également favorable, le temps d'exposition est de douze à dix-huit heures.

Tous les parchemins ne sèchent pas aussi vite les uns que les autres. Une exposition différente dans la même pièce accélère ou retarde la dessiccation. La surveillance à cet égard est donc nécessaire. Certaines feuilles en se retirant trop vite font partir les épingles, qui doivent être remises en place, pour éviter les racornissements sur les bords, qui ne manqueraient pas de se produire. A cet égard on arrivera difficilement à la perfection; sur une vingtaine de feuilles exposées à la fois, il arrivera souvent que quelques-unes tromperont la surveillance.

Dans les premières heures de l'exposition certaines feuilles offriront des phénomènes inverses. Tantôt le parchemin étendu par les épingles cède à la traction et présente une surface ridée ou boursoufflée. Il convient alors de détacher les épingles et de reculer les lignes d'attache; tantôt quand le parchemin est mince, les évolutions sont plus rapides et il est bien difficile de prévenir les retraits précipités et les déchirures aux points d'attache : les feuilles épaisses sont toujours d'un traitement plus facile et le résultat plus heureux.

Les points d'attache sur le pourtour doivent être très-nombreux afin d'avoir des lignes droites et de ne pas changer la régularité de la justification dans le texte, qui se ressentirait des points trop espacés.

Les feuilles ne doivent être enlevées du tapis que lorsqu'elles sont parfaitement sèches, les laisser trop longtemps serait compromettre les bons effets de la presse, les laisser moins longtemps serait s'exposer à les voir travailler sans être maintenues par les attaches, tout en compromettant la dessiccation régulière.

Après l'enlèvement du tapis les feuilles sont mises sous presse; elles peuvent y rester un temps illimité. Douze heures suffisent pour donner au parchemin une surface correcte et enlever la courbure que le tapis y a laissée.

Les feuilles ainsi obtenues peuvent être ensuite encadrées dans des feuilles de papier végétal ou de toile transparente préparées en passe-partout ouvert des deux côtés et remises en album.

Nous avons retracé les efforts tentés pour la restauration des parchemins. Il ne fallait pas perdre de vue l'écriture, qu'il s'agissait de ne pas attaquer durant toutes ces opérations et de raviver au besoin. Tout succès obtenu aux dépens de l'encre cesserait d'être utile, les cartulaires n'ont de valeur que par ce qu'ils contiennent, nous devons donc nous imposer la loi de n'employer que des moyens inoffensifs pour les textes précieux qu'il s'agissait de rétablir.

Toutes les opérations qui précèdent ont été essayées à plusieurs reprises sur des feuillets sans valeur et nous avons rejeté systématiquement de ces essais tout ce qui nous a paru dangereux. Nous devons nous préoccuper des moyens qui peuvent servir à raviver l'écriture.

Les débris retrouvés n'étaient pas écrits en caractères parfaitement conservés. Même avant l'incendie, certains cartulaires avaient une écriture pâle. Le désastre de 1859 avait ajouté à ce fâcheux état par la quantité prodigieuse d'eau qui avait été projetée. Nous avons encore eu à compter plus tard avec les effets de la fermentation. Toutes ces épaves n'ont pas été retrouvées immédiatement, le dépouillement a duré trois années et les fragments, mélangés dans toute la masse incendiée, ont été rassemblés successivement pendant ce long temps : enfin nous avons dû nous livrer à des lavages, macérations, bains de températures diverses, et l'obligation absolue d'employer ces moyens énergiques pouvait avoir des inconvénients pour l'écriture. Il était prudent, nécessaire même, de s'assurer à l'avance des moyens auxquels on pourrait recourir pour raviver les caractères d'écriture.

Pour ces recherches, M. Mège a bien voulu nous accorder son concours et son expérience de chimiste très-entendu. Le résultat auquel il est arrivé paraît fort satisfaisant.

La base des encres blanches étant l'oxyde de fer, les réactifs à essayer pour obtenir des combinaisons insolubles et colorées sont les acides tanniques et galliques, les sulfures alcalins et les ferrocyanures ou ferricyanures de potassium. Les acides tannique et gallique ne donnèrent que des résultats peu appréciables. Parmi les sulfures alcalins le sulfhydrate d'ammoniaque fraîchement préparé, additionné d'un excès d'ammoniaque, transforme instantanément l'oxyde de fer en sulfure très-apparent; ce sel s'oxyde à l'humidité, et il y a lieu de craindre que la coloration ne disparaisse après quelques années. L'emploi des ferrocyanures ou ferricyanures n'eut pas le même inconvénient : seuls ces sels ne procurent aucune réaction, mais en ajoutant de l'acide azotique on obtient une coloration bleue stable et plus intense avec le ferrocyanure qu'avec le ferricyanure : cette marche n'est pas sans danger, le parchemin imprégné de ces sels fixes est difficilement débarrassé par des lavages répétés, celui de couleur jaune prend une teinte verte, et leur présence serait fâcheuse si dans l'avenir l'écriture blanchie à nouveau devait être ravivée.

On a employé les deux réactifs cumulativement : sur des mots traités déjà par le sulfhydrate d'ammoniaque, on a appliqué soit le ferricyanure soit le ferrocyanure, la coloration bleue est toujours obtenue, mais avec plus d'intensité par le ferricyanure; cette dernière expérience offre de

l'intérêt, car il est arrivé que sur quelques parchemins, la réaction par les cyanures seuls était insuffisante. A la suite de ces expériences l'emploi du sulfhydrate d'ammoniaque paraissant réserver l'avenir, nous avons employé ce réactif sur la majorité des spécimens exposés.

Nous n'avons eu recours aux réactions chimiques que très-rarement. Sur sept cent douze feuillets, trois ou quatre ont reçu pour certaines lignes des applications de réactifs, une page entière seule a été ravivée.

On a pensé qu'il ne suffisait pas de restaurer nos cartulaires et que l'on pourrait profiter des progrès dans les reproductions photographiques pour obtenir plusieurs exemplaires et assurer par là leur conservation.

Une somme de mille francs a été consacrée par le Comité départemental de l'Exposition à cette publication : ce travail est en cours d'exécution; les feuilles de cartulaires sont photographiées par M. Petitjean, capitaine en retraite, qui, comme artiste, a acquis un talent depuis longtemps apprécié. Il nous a prêté son concours avec un désintéressement absolu. Son savoir et son temps sont donnés gratuitement en considération du but à atteindre, et il ne recevra qu'une indemnité à peine égale à ses déboursés.

M. Provost, héliographe domicilié à Toulouse, s'est chargé avec la même générosité, de la reproduction par l'héliogravure aux encres grasses inaltérables, et nous devons lui manifester notre gratitude d'une manière d'autant plus vive que le temps qui nous est consacré gratuitement, est enlevé aux nombreuses exigences de son industrie.

Grâce au dévouement de ces deux artistes et à la bienveillance de l'administration supérieure, les archives du Cher pourront exposer à côté du splendide album paléographique du ministère de l'Intérieur, une reproduction plus modeste de deux cents feuillets restaurés des cartulaires incendiés.

M. le Ministre de l'intérieur a bien voulu nous accorder l'hospitalité dans son exposition à la grande fête internationale qui se prépare. Les épreuves héliogravées des feuilles restituées lui ont été transmises au nombre de cent-trente environ, comme spécimens d'un travail en cours d'exécution : au fur et à mesure que M. Provost de Toulouse, chargé du soin de cette reproduction, exécutera de nouveaux clichés, nous les joindrons aux anciens, avec lesquels ils se trouveront à l'Exposition sous la même enveloppe.

Afin de juger des résultats obtenus, cette exposition des épreuves héliogravées était insuffisante, il fallait la compléter. Nous sommes partis de fragments incendiés, réduits à l'état le plus déplorable, et dont il était absolument impossible de rien tirer, nous sommes arrivés

à des feuilles restituées avec une écriture lisible et dont la reproduction est devenue possible. On jugera de la transformation obtenue et du but atteint par l'exposition dans une vitrine à plusieurs compartiments dans laquelle se trouveront :

1° Pour le cartulaire Saint-Étienne — un fragment incendié — une feuille restaurée — une feuille héliogravée — une feuille dont l'encre pâlie a été ravivée par les moyens indiqués ci-dessus ;

2° Pour le cartulaire de l'Archevêché — une feuille incendiée — une feuille restituée ;

3° Une case a été réservée aux tirages d'héliogravures où se trouve la collection des trente-deux feuilles qui s'augmentera au fur et à mesure de nouveaux tirages ;

4° Fragments divers incendiés exposés dans deux cases suivant leur grandeur.

En terminant ce travail, nous devons vous en faire connaître le résultat. La proportion des feuilles de parchemin retrouvées entières et restaurées peut être estimée pour l'ensemble des douze cartulaires à la moitié ; pour l'autre moitié, nous possédons des fragments qui ont de la valeur par les renseignements qui se trouvent dans le texte mutilé par le feu.

Le tout sera rétabli en albums au moyen des encadrements sous toile transparente, découpée en passe-partout, ouverts des deux côtés. Chaque album contiendra un volume des anciens cartulaires.

Si nous arrivons à un heureux résultat, nous le devons à la libéralité du Conseil général et à la sollicitude du Comité départemental dont le Président vénéré n'a cessé de nous encourager par sa protection.

Nous sommes aussi bien heureux de témoigner toute notre reconnaissance respectueuse à M. le Préfet du Cher ; depuis nos premières tentatives, il nous a guidé et toujours soutenu par sa bienveillance et ses excellents conseils.

MONOGRAPHIE

DE LA TOUR DE VÈVRE.

Prise à ses origines, la féodalité nous échappe. Il est bien rare qu'on possède les commencements d'une seigneurie, même quand cette seigneurie est d'ordre supérieur ; et, comme, contrairement à une opinion assez répandue, le monde féodal a été le plus mobile des mondes, se formant, se déformant, se désagrégant ici pour se reconstituer là sous d'autres noms, sous d'autres titres, à cette ignorance des commencements des terres vient se joindre l'incertitude des transformations qu'elles ont pu subir.

Tel fief, à peu près inconnu depuis, eut jadis son moment d'éclat, et dut à des seigneurs de haute lignée une période brillante, dont les traces ne subsistent plus qu'éparses dans de rares documents ; puis il retomba dans une profonde obscurité, soit qu'il se fût, pour ainsi dire, émietté par des partages ou des aliénations postérieures, soit que, par annexion, il se soit fondu dans une terre plus importante, soit enfin que la simple succession des événements l'ait amené à des possesseurs dont la médiocrité finit par le faire perdre de vue.

Dans ce genre, notre département a possédé une seigneurie qui nous a semblé typique, et dont la chance a voulu que le château, qui porte son nom, se transmitt intact jusqu'à nos jours, tandis que nos archives conservaient le souvenir de ceux qui le possédaient au temps de sa splendeur. Je veux parler de la seigneurie de la TOUR DE VÈVRE, ou, pour employer le nom original, de la Terre de Vevre.